

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- N° 003051

Optique *164159* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *1828* Société : *RAM*

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *ZAGHLOU* *MOHAMMED*

Date de naissance : *14-10-1976*

Adresse : *LOTISSEMENT AZ LARMOUV LOT 447*

Tél. : *06.61.18.76.41* Total des frais engagés : *286,40* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *04/05/23*

Nom et prénom du malade : *ZAGHLOU MOHAMMED* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *RAM* Le : *07/06/23*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
			G	
				Pr. M. BENAGUIDA Professeur d'Anesthésie Réanimation Clinique du Vieux Anfa CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre de Biologie OULLAZAN</i> Centre de Biologie OULLAZAN - Centre de Radiologie Tél. 06 27 47 49 99 - Fax 06 27 47 49 99	23/03/2023	8210	296,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan dë l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Mohammed BENAGUIDA
Anesthésiste Réanimateur
Casablanca

الدكتور محمد بن عكيدة
أستاذ في الإنعاش والتخدير
الدار البيضاء

Le : 4.5.2023

R'zakoul Nohaen

- NFS

- H.S A.C

- Glycémie à jeun

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd Zerkouni - Casablanca
Tél. 05 22 27 48 96 Fax 05 22 27 4313





CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉRIOLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • EMG



د. هشام الوزانى التهامى

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interné et Attaché du CHU de Montpellier
D.M. de Santé Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.M. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

Dossier : 23054904

**Mr ZAGHLOUL
Mohammed**

Page N° : 2 / 2



ACCREDITATION N° 84177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Valeurs références

Antériorités

04-01-2023

Hémoglobine glyquée (HbA1C) [AC]
(Technique HPLC/D10 BIORAD (NGSP/DCCT))

5.1 %

5.0

Interprétation (NGSP/DCCT):

Sujet non diabétique :	4.0–6.0
Sujet diabétique (selon ADA) :	> ou = 6.5
Chez le sujet diabétique, la cible	< ou = 7.0
HbA1C:	

Dr. Ouazzani

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 06 - Fax: 05 22 27 49 13

Prélèvement à domicile sur rendez vous

394, Bd Zerkouni – Resd. Le Casablanca – 20040 Casablanca Tél : 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 – Fax : 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com – Site web : www.laboratoirecbc.com INP: 093001006 – Patente : 35405458 – C.N.S.S : 6368949 – IF : 40110273 – ICE : 00169929000019



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحليلات الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

HÉDÉGUYER · HÉMATOLOGIE · BACTÉRIOLOGIE · VÉROLOGIE · CHIMIOTHÉRAPIE · PARASITOLOGIE · ENTOPOLOGIE · ENZYMOLOGIE



د. هشام الوزان، التهاب

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Pharmacien Biologiste

Ancien Interné et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 30-05-2023

Prélevé le : 30-05-2023 à 08:19

Édité le : 30-05-2023

Mr ZAGHLOUL Mohammed

Réf dossier: 23054904



ACCREDITATION N° 8-4177

Seuls les résultats identifiés par le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation

Page N° : 1 / 2

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

04-01-2023

Glycémie à jeun [AC] 0.93 g/L (0.74-1.09) 0.91
(Dosage enzymatique) 5.16 mmol/L (4.11-6.05)

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35404878 – INP : 093001006
CNSS : 6368949 IF : 51786580– ICE : 002982351000006

FACTURE N° : 230501043

Casablanca le 30-05-2023

Mr ZAGHLOUL Mohammed

Date de l'examen : 30-05-2023

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
0118	Glycémie	B30
0119	Hémoglobine glycosylée	B100
0216	Numération formule	B80

Total des B : 210

TOTAL DOSSIER : 296.40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent quatre-vingt-seize dirhams quarante centimes.

*CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUazzani TOUTAMI
Biologiste
394, Bd Zerkouni - Casablanca
Tél: 06 22 27 48 96 - Fax: 06 22 27 4313*